

Convocation

Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués titulaires du
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 15 juin 2017

N/Réf. : EC/LB/DB/17-0067

Madame, Monsieur le Délégué,

Nous n'avons pas eu le quorum au Comité Syndical qui s'est déroulé le 14 juin 2017 à Ancy-le-Franc.

Aussi, conformément à la réglementation, une nouvelle réunion du Comité Syndical aura lieu le :

Mercredi 28 juin 2017 à 18 h 30
à la Salle Polyvalente de RAVIÈRES
(Émargement à partir de 18 h 15)

Ordre du jour inchangé

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 25 janvier 2017
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation du Président (entretien des locaux du SMBVA et marché d'assistance juridique)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Définition du niveau d'ambition du SMBVA
- Délégation de signature au Président - Délibération rapportée

FINANCES

- Adoption du Compte Administratif – Exercice 2016
- Approbation du Compte de Gestion – Exercice 2016
- Affectation du résultat de fonctionnement constaté sur le compte administratif 2016
- Décision Modificative n°1
- Décision Modificative n°2

RESSOURCES HUMAINES

- Détermination du taux de promotion d'avancement de grade
- Création de deux emplois permanents d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
- Création d'un emploi permanent de technicien principal de 1^{ère} classe
- Création d'un emploi permanent de technicien principal 2^{ème} classe
- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique - Entretien des locaux de Venarey-Les Laumes

GEMAPI**Secteur Armançon amont :**

- Plan de Gestion « Armançon amont »
- Etude sur l'Armançon dans la traversée de Genay

Secteur Brenne-Oze-Ozerain :

- Plan de Gestion « Brenne, Oze, Ozerain »
- Travaux pour les mesures d'accompagnement à la création de la station d'épuration de Somberton

Secteur Armançon aval :

- Etude de suivi de l'Armançon de Buffon à Ancy-le-Franc par des indicateurs
- Etude dynamique et biodiversité sur l'Armançon en Florentinois
- Confirmation de l'arasement du seuil de l'ancien moulin à Perrigny-sur-Armançon
- Mesures d'accompagnement de l'arasement du seuil de l'ancien moulin à Perrigny-sur-Armançon
- Aménagement de zones humides et milieux annexes aux Noues Paquin à Chéu
- Travaux d'entretien de la ripisylve sur l'Armançon aval aux abords des ponts

Secteur Armance-Créanton :

- Réalisation de la tranche 2016/2017 d'entretien de la ripisylve sur l'Armance
- Acquisition du Moulin d'En Haut à Venizy en vue de la réalisation d'un projet de restauration hydromorphologique du Créanton sur la Commune de Venizy
- Restauration morphologique du Créanton au droit du Moulin des Pommerats à Venizy
- Travaux de restauration du ru de Lasson dans la traversée du village de Lasson
- Restauration morphologique du Landion et de l'Armance à Davrey au niveau et à l'amont de leur confluence

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Eric COQUILLE



PJ : Pouvoir